

Réunion du 17/10/2016

Présentes : Marie-Thérèse Falezan, Rolande Marchat, Suzanne Droniou, Marie-Hélène Beaussart et Corinne Arlot-Sibaï

Pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration, font partie du tiers sortant :

- Marie-Hélène Beaussart
- Marie-Claude Pécile
- Marinette Loarer
- Armelle Le Roux

Marie-Claude Pécile ne souhaite pas se représenter au Conseil d'Administration.

Il sera proposé à Christine Mahé et Michelle Peleau de se présenter pour la remplacer.

Il pourra y avoir certaines modifications au sein du bureau pour assurer la fonction de trésorier-adjoint laissée vacante par Marie-Claude Pécile.

La partie pour le Téléthon est prévue le 7 décembre, la partie "simultané permanent" ayant été avancée à cette date compte tenu que la partie et le goûter de Noël se dérouleront le mercredi 14 décembre 2016.

Il est prévu d'organiser à nouveau 2 Rondes au cours de l'été 2017.

Il ne sera pas demandé d'augmentation de la cotisation pour l'année 2017-2018.

Les sommes allouées pour les qualifiés aux Championnats de France et de Vichy pourront rester fixées à 100 €, l'état des finances du club le permettant.

Le repas du club est prévu le 9 novembre 2016, avant l'Assemblée Générale, au restaurant Le Soleil Levant au Centre Commercial de Géant. Marie-Thérèse Falezan ira demander qu'il soit réservé un espace pour le club au fond de la salle. Les boissons seront prises en charge par le club.

Le 14 décembre, le goûter de Noël sera également offert après une partie à thème préparée par Marie-Thérèse Falezan.

Des séances d'entraînement et de perfectionnement auront lieu après les parties normales, ponctuellement, sans que cela soit inscrit au calendrier car il est difficile, pour les animateurs de ces séances, de prévoir très longtemps à l'avance leurs disponibilités.

Pour veiller au respect du calendrier, notamment pour les simultanés et les parties originales, les informations seront reportées au tableau dans les jours précédents.

La réunion est close à 16:30h